La Fere.

24. 9.bre 1782.

Observations

Sur l'Application du Trépan faite au S. flamand aubergiste du Lion d'or et Entrépreneur des Convois Militaires à Lafere, par le S. Duchenim Chirurgien major de l'hôpital Militaire de cette Ville.

Du 26. Novembre 1782.

Le 24. Novembre 1782. Le S. flamand étant à faire charger à l'arsenal de Lafere, une piéce de Canon du Calibre de 12. Sur un Chariot, mit un Levier dans la bouche de cette piéce et en levant le Levier se Cassa; alors la piéce abandonnée à elle même, envoya le levier avec force contre la partie droite et Supérieure du Coronal; à l'instant du coup que reçut le S. flamand, il tomba sans aucune Connoissance, mais un moment aprés il la recouvrit. On le mena alors dans cet état chés lui; aussitôt qu'il y fut il retomba encore sans connoissance et pour lors l'on ne put lui faire entendre rien malgré les précautions que l'on prit en pareille occurence et on ne crut pouvoir trouver d'autre remede que celui de lui donner l'extrême onction.

Il est nécessaire de rapeller toutes les Circonstances de cet Evénement. Voicice qui s'est fait à cet égard.

L'on appella d'abord un médecin et un Chirurgien de cette Ville qui Examinérent le malade et ne reconnurent d'autre accident qu'un Vomissement de Sang, et dès lors ils jugérent le malade sans ressource parce qu'ils Crurent que ce Sang provenoit de l'ouverture de quelque gros Vaisseau de la poitrine et de l'Estomach: tel fut leur jugement.

D'aprés ces indications ils pratiquérent quelques saignées, le malade ne pouvant recevoir d'autre secours vu l'état où il se trouvoit réduit; il resta dans cette position du 24. au 26. dud. mois à 10. heures du matin que l'on fit appeller le S. Jéhénot Docteur en médecine en cette Ville qui reconnut l'état précis du malade; il conféra avec la famille du S. flamand et conseilla d'appeller un Second Chirurgien et on l'accepta avec beaucoup de plaisir. Le S. Jéhénot vint aussitôt chés moi m'engager à aller voir son malade et à lui donner des Soins; toujours zélé à

ARC 44 n° 68
[Stamp: Académie Nationale de Médecine]

donner des secours à l'humanité, je me transportai sur le champ chés le Sr flamand où je fis les informations qui m'ont parut nécessaire suivant les Circonstances apparentes : voici ce que j'appris des assistants.

Que depuis son accident ils avoient observé des vomissements de sang continuels, des saignements de nés, des oreilles, de l'oeil droit et par la bouche : un écoulement involontaire des urines, la paralisie des Extrémités tant supérieures qu'inférieures, la respiration trés génée accompagnée d'un sommeil létargique : D'aprés ce rapport je reconnus que le vomissement de sang ne provenoit que d'une hemoragie des fosses postérieures des narines.

La Majeure partie des signes que je viens de nommer, subsistant encore au moment de mon arrivée, je reconnus que le rapport qui m'avoit été fait pouvoit être exact, et passant à l'examen du malade voici ce que j'y ai remarqué.

Une tuméfaction considérable à l'oeil droit accompagnée d'Echimose ; Cette tuméfaction étoit si grande qu'elle faisoit une saillie au moins d'un pouce hors de son orbite au point qu'on ne pouvoit appercevoir la Cornée transparente ; Je poursuivis mon Examen sur toute l'étendue du Crâne, j'y remarquai une tumeur oedémateuse située sur la partie droite et supérieure du Coronal, s'étendant sur la partie antérieure et moyenne du pariétal du même Côté en tirant vers la ligne demie Circulaire qui donne attache au muscle crotaphite : il se trouva au centre de cette tumeur, partie supérieure droite du Coronal, une petite contusion d'environ un demi pouce de diamètre sur laquelle je fis quelques pressions, et chaque fois que j'exerçois cette pression le malade portoit machinalement ses doigts à cet endroit : Ce dernier signe (le tact ne pouvant m'être d'aucune utilité vû la grande tuméfaction) m'indiquant ou plutôt me faisant soupçonner une fracture qui pouvoit être accompagnée d'épanchement, me détermina à proposer l'opération du trépan, on accepta ma proposition. En conséquence je demandai à la famille un second Chirurgien pour m'aider de ses conseils, et d'aprés la reflexion que j'ai faite aux parties intéressées, sur le peu de Capacité des Chirurgiens de cette ville, je leur proposai le Sr. Pénaut, homme instruit, Me. en Chirurgie et Lieutenant de Mr Le

premier Chirurgien du Roy à Chauny. ayant accepté mon choix on dépecha un exprès au S. Penant qui se rendit avec beaucoup de promptitude à La fere.

A son arrivée, nous examinâmes le malade très scrupuleusement, Le S. Demant reconnut comme moi que la fracture pouvoit être sous la petite contusion; En conséquence il fut aussi d'avis de faire une incision Cruciale pour découvrir l'endroit de la fracture ce que j'exécutai sur le Champ.

Après avoir relevé les quatre lambeaux et dépouillé l'os de son péricrâne, nous découvrîmes une fracture considérable de figure triangulaire avec enfoncement. Comme cette pièce ne ~~[illegible]~~ tenoit plus qu'au péricrâne auquel elle étoit adhérente, nous reconnûmes alors la nécessité d'appliquer le trépan.

Nous fûmes obligés de suspendre cette opération parce que les divisions de l'artère temporal ayant été comprises dans l'incision, fournirent beaucoup de sang; Nous mîmes alors sous les quatre lambeaux de la charpie brute qui arrêta l'hémoragie. au bout d'une demie heure je fis l'application d'une Couronne de trépan sur la partie saine de l'os qui répondoit précisément à l'angle de la fracture; aussitôt que la partie d'os coupée par le trépan fut enlevée, je relevai la pièce d'os enfoncée; après l'opération faite, il sortit par le trou du trépan une très grande quantité de sang fluide, et avec le doigt j'en retirai beaucoup de Caillots qui étoient situés entre la dure mere et les os du Crane; cette membrane étoit décolée d'une assés grande étendue. Immédiatement après cette opération, le malade recouvrit la Connoissance au point de reconnoître tous les assistants, eût assés de force pour prendre un bouillon lui même et ne s'apperçut pas de l'opération qu'on venoit de lui faire.

Le pansement fut très simple; il consista, pour le premier appareil en un morceau d'Eponge renfermé dans un petit morceau de linge bien molet introduit dans le trou du trépan et en plumaceau de charpie bien molete après avoir ôté celle qui avoit été mise pour appaiser l'hémoragie; le tout recouvert d'une emplâtre de Cérat de goulard et contenu avec le petit couvre Chef.

Le malade fut mis à une diète très sévère, ne fut plus saigné

Vu les grandes pertes qu'il à Essuyées et les Saignées faites depuis l'instant de son accident jusqu'au moment de son opération. On lui tint le ventre libre par des lavements avec le Miel pendant tout le traitement.

L'Oeil fut pansé avec un mélange d'eau Vulnéraire et d'eau rose, et cela Suffit pour en obtenir guérison.

Vingt quatre heures après l'opération, nous levâmes l'appareil et nous trouvâmes qu'il étoit sorti beaucoup de sang et le tout se trouva dans le meilleur état possible; nous pansâmes ensuite la playe à l'Ordinaire à l'exception que je mis un petit plumaceau sur la partie de l'os dénudée, trempé dans la teinture de Mirhe; ce pansement fut Continué jusqu'à parfaite guérison: Je les ai multiplié ou diminué suivant l'exigence des Cas. Il ne survint pendant tout le traitement, aucun accident au malade vu les soins assidus que je lui ai donnés pendant la durée de sa Maladie.

Enfin le 26. Janvier deux mois après son opération, il fut en état de faire le Voyage de Paris pour affaires préssantes; je lui ai donné mon fils pour le panser pendant son absence qui fut de dix jours sans qu'il lui arrive aucun accident: trois mois suffirent pour le Guérir radicalement et sans exfoliation apparente.

A Lafere ce 30. Novembre 1783. J. Duchemin

Maître En Chirurgie et Chirurgien major de l'hopital Charité de Lafere

Académie nationale de médecine Bibliothèque